

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 14

Artikel: Lettres genevoises : III
Autor: Roydor, Jean-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes : — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
du Canton 15 c. } la ligne ou
de la Suisse 20 c. } de l'Espace.

Lettres genevoises.

III

Genève, le 22 mars 1886.

Monsieur le Rédacteur,

Il me tarde, autant qu'à vous-même et probablement aussi à vos nombreux lecteurs, d'arriver aux grands travaux exécutés actuellement par l'entreprise dite des « forces motrices. » Mais je serais incomplet si je passais sous silence la nouvelle machine construite, il y a quelques années, au bout du quai de la poste, en aval du pont de la Coulouvrenière. En effet, malgré ses agrandissements successifs et sa puissance extraordinaire, notre vieille machine était encore insuffisante. C'est à croire que nos grand-pères ne se lavaient guère que les dimanches et jours de fête, ou bien que nous buvons quatre fois plus d'eau qu'eux. Il est vrai qu'à l'époque, la couëste n'était pas encore découverte. Si j'avais le temps, je ferais un travail sur la corrélation directe entre le développement successif de nos forces hydrauliques et la consommation progressive de la verte liqueur, notre boisson favorite. Je n'aurais pas de peine à vous prouver clairement que l'un est la conséquence logique et forcée de l'autre. Malheureusement, je suis très pressé.

Donc la machine du quai de la poste est — comme vous le pensez bien — située au bord du Rhône. A cause de ce voisinage, vous auriez voulu sans doute, vous autres en Suisse, utiliser le cours d'eau comme force motrice, par mesure d'économie. A Genève, nous ne sommes pas si naïfs : c'est la vapeur qui actionne les pompes. Nous n'aimons pas « faire comme ailleurs » et détestons le *picaillonnage*. Quand on possède les millions Brunswick, une machine à vapeur de plus ou de moins, est-ce une affaire ?

Et puis, comme le disait, avec beaucoup de raison, un ingénieur distingué de mes amis : Si, par suite d'une grande sécheresse ou de toute autre cause, le Rhône venait à tarir, on serait encore content d'avoir cette machine à vapeur de renfort. Vous voyez que, chez nous, tout est bien prévu et calculé d'avance, quoiqu'on en dise !

Décidément j'arrive cette fois aux travaux des « forces motrices ». Ceux-ci commencèrent en janvier 1884 par la construction d'un grand batardeau en amont de l'Isle, qui eut pour effet de mettre promptement à sec tout le bras gauche du fleuve,

depuis le pont de la Machine jusqu'à celui de la Coulouvrenière. C'était bien drôle de voir le fond du Rhône, tout en creux et en bosses, avec des flaques d'eau vaseuse où barbotaient les *séchots*, que les gamins en prenaient des quintaux d'une journée ! Plus tard, on nivela le lit du fleuve et on commença en même temps la construction du grand égout collecteur, tout en béton, très large et très haut, muni de trottoirs et dans lequel on peut circuler très à l'aise et à l'ombre. Cela pourra remplacer avantageusement, en cas de guerre, nos anciennes casemates, démolies en 1846. Ce grand égout ne devait aller primitivement que jusqu'aux limites de la ville, rue Pierre Fatio ; mais on décida plus tard sa prolongation sur le quai des Eaux-Vives, et cela grâce à des circonstances assez curieuses, que je vais essayer de vous conter.

Vous savez que Genève passe à bon droit pour une des villes les plus saines de l'univers. Dernièrement encore vous avez pu lire, sur les journaux, un travail statistique fait avec beaucoup de soin, d'où il résulte *évidamment* que nous tenons, à cet égard, le tout premier rang en Europe. C'est bien connu d'un chacun qui a un peu d'instruction que — sans les accidents et par-ci par-là quelques maladies — tout le monde à Genève *mourirait* de vieillesse, et cela le plus tard possible encore ! En effet de maladies, il y a la *typhoïde*, qui aime assez, depuis quelques années, nous faire une petite visite au printemps, de février en avril de préférence. Même que nos autorités cantonales et municipales, toujours soucieuses du bien-être des citoyens, ont pris la chose à cœur, comme c'est leur devoir. Faut vous dire que quelques *grinchus* osèrent prétendre que ça venait des eaux de la machine ; cette bêtise, pensez voir, les plus belles eaux du monde !

Nos conseillers consultèrent donc les médecins — qu'ils sont bien au moins 150 à Genève depuis qu'on en *fabrique* tant à l'école de médecine — pour savoir leur opinion là-dessus. Suivant une louable et très ancienne pratique, ces messieurs de la Faculté tombèrent tout de suite d'accord pour se diviser en deux camps de forces à peu près égales. Les premiers firent rapport : « Que les eaux potables de Genève étaient de toute première qualité, saines » et limpides, qu'on ne trouverait pas les meilleurs sous toute la calotte des cieux ».

Les seconds conclurent : « Les eaux qu'on appelle » *potables* à Genève sont tellement infestées de *matières en suspension*, qu'elles sont absolument inu-

» tilisables pour des chrétiens et bonnes tout au plus pour engraisser les grenouilles. »

« Du choc des opinions jaillit la lumière », dit un vieux proverbe. Si nos conseillers furent éclairés par cette lumineuse consultation, l'histoire ne le dit pas. Seulement ils finirent par là où ils auraient dû commencer : Ils s'adressèrent à MM. les chimistes, qui eurent tôt fait de remettre les grinchus à leur place. Sur 25 hectolitres d'eau puisée de tous côtés dans le Rhône et analysés avec soin, ces honorables savants trouvèrent un total de 12,599 infusoires divers, savoir :

5451 bactéries

4722 microbes

2426 bacilles avec et sans virgule.

Soit une moyenne de 503 $\frac{21}{25}$ mes seulement par hectolitre. C'est peu, très peu, ce n'est rien absolument ! La cause était entendue, nous pouvions dormir sans crainte et boire notre *couëste* sur les deux oreilles. Nos eaux sont les plus belles, les plus pures, les plus limpides et les plus saines du monde entier !

Voilà où nous étions lorsque surgirent les événements auxquels je faisais allusion plus haut.

(Suite prochainement)

Petite chronique parisienne.

Comme nous n'avons pas encore parlé du *volapük* dans le *Conteur*, nous donnons volontiers place aux lignes suivantes qui nous sont adressées de Paris, où la nouvelle langue vient de faire son apparition. Si le *volapük* a trouvé dans la grande capitale des contradicteurs, s'il a abondamment défrayé les journaux satiriques et la vieille gaité française, il faut dire aussi qu'il a sérieusement attiré l'attention de notabilités littéraires, scientifiques et commerciales, constituées en comité, sous le patronage duquel plusieurs cours publics ont été ouverts. On sait du reste qu'un cours semblable se donne actuellement à Lausanne.

Voici les réflexions que fait à ce sujet notre correspondant :

« ... Dans un temps où les relations internationales se multiplient à l'infini, où la science et le téléphone suppriment les distances, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un homme ait recherché le moyen de supprimer aussi l'obstacle qui résulte de la multiplicité des idiomes.

On retrouve les mêmes principes généraux à la base de toutes les langues ; chacune d'elles présente des particularités qui ne sont nullement nécessaires à l'expression de la pensée ; ce sont, dans la plupart des cas, des accidents qui résultent des circonstances et des bouleversements sociaux au milieu desquels elles se sont formées, bien plus que d'un travail voulu de l'esprit humain. Nous nous trompons étrangement quand nous nous imaginons que ces irrégularités tiennent à des choses profondes et qu'elles caractérisent le génie d'un peuple.

Les Français sont-ils plus français parce que leur verbe *aller* présente dans sa conjugaison trois radicaux dérivés du latin et peut-être un quatrième tiré du normand, au dire de quelques étymologis-

tes ? Perdraient-ils quelque chose de leur nationalité si ce verbe se conjugait avec un seul radical et des terminaisons communes à tous les verbes comme en *volapük* ? La langue nouvelle supprime toutes ces irrégularités sans négliger les rapports grammaticaux qui doivent établir la précision du langage ; elle se base exclusivement sur les principes communs qu'une étude comparée permet de retrouver dans chaque langue en particulier. En cela, elle ne consacre donc la supériorité d'aucune des langues actuelles et ne flatte aucune vanité nationale.

Lamartine a dit quelque part :

Le monde en s'éclairant s'élève à l'unité.

Le *volapük* est une tentative vers cette unité au milieu du courant contraire qui se traduit par des expulsions en masse, comme celles que nous voyons en Allemagne et en Russie, et par l'exclusion des produits étrangers dont la réalisation se poursuit dans d'autres pays.

Au reste, les partisans du *volapük* en limitent l'usage aux relations d'affaires ; ils ne visent pas à l'extinction des idiomes actuels et ne songent nullement à nous priver de leurs euphémismes. On pourra toujours, en français, dire à un homme qu'il est un coquin ou un imbécile, en termes choisis et avec la plus exquise politesse. Les immortels qui siègent sous la coupole de l'Institut pourront continuer à se déchirer à belles dents tout en se couvrant de fleurs dans leurs harangues académiques. Le *volapük* dit les choses plus brutalement, mais, même tel qu'il est, il suffirait aux besoins du commun des mortels.

En définitive, à quoi nous sert la langue en général ? à exprimer nos affections, nos besoins, nos passions, nos haines, nos colères, à dire ce que nous pensons et aussi... ce que nous ne pensons pas, puisqu'on a prétendu que la parole avait été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. Quand nous voudrions dire : « Je vous aime » à un objet adoré, le *volapük* rendra très exactement ce tendre aveu ; au propriétaire qui réclame ses loyers, au procureur qui poursuit un pauvre diable, il fournira des termes très nets, n'en doutez pas ; les malheureux sauront très bien exprimer leur misère en *volapük*, et s'ils ne se font pas entendre, la faute n'en sera pas au manque de précision du langage nouveau. Les hommes pourront se quereller et se tromper en *volapük* tout aussi bien qu'aujourd'hui ; on pourra faire des promesses et ne pas les tenir ; rédiger des programmes électoraux magnifiques et s'en soucier ensuite comme d'une guigne. On pourra mentir en *volapük*, injurier et parler mal de son prochain. Que veut-on de plus ?

Onna louablia precauchon.

Quand on âmé cauquon, on fâ cein qu'on pào po lâi fêrè pliési, et on fâ cein qu'on pào assebin po lâi esquivâ dào chagrin.

Dè tot teimps lè Combi ont z'u dào goût po la musiqua, et faut bin derè que s'ein terivont adrâi bin et que lè fasâi gaillâ bio ouèrè, kâ l'ont adé z'u étâ